

Compte-rendu conseil d'Ecole Maternelle du 15/06/2023

Présents :

Enseignantes : Mmes Chazalon Gautier (directrice), Courtès, Delzescaux, Fraize, Lemaitre, Manzi, Rat, Perez, Voyat, Ibanez et Chabaud.

IEN : M. Alauzun (absent excusé)

Mairie : Mme Gautier, M. Vidal, M. Tapie, Mme Baroud

AIPE : Mme LAMBERT (excusée)

GPE : Mmes Maillard, Pujet, Deglise, MM. Augoyard et Fantino

Atsems : Mmes Gabre et Gailberger

Ordre du jour :

- Rentrée 2023 : équipe pédagogique, Atsems, effectifs, répartition, service civique
- Vote électronique rentrée 2023
- Travaux sur la propriété qui jouxte l'école (démolition, nuisances)
- Projets pédagogiques réalisés et à venir (sorties, expositions sur la commune et à l'école)
- Piscine pour les GS et financement des bus pour la prochaine année scolaire
- Accueil des futurs élèves (portes ouvertes et crèches)
- Chaleur dans l'école (stores, climatiseur, ventilateurs)
- Hygiène toilettes (entre classe 2 et 3) retour sur la demande ?
- Atsems ; remplacement et absence programmée (réunions, récupération, formation)
- Bilan financier de la coopérative scolaire
- Questions diverses des associations de parents d'élèves

Rentrée de septembre 2023 :

Equipe pédagogique :

ENSEIGNANTES : Mmes Chabaud et Ibanez étaient sur l'école que pour une année donc 2 classes se libèrent.

Mme Perez, qui depuis plusieurs années est sur la décharge de direction, a obtenu un poste à temps plein sur l'école. Une nouvelle personne sera donc nommée sur la décharge de direction d'ici la fin de l'année scolaire. Une autre personne sera nommée le 4 juillet sur la 2ème classe libérée.

Il devrait y avoir 2 classes de PS, 1 classe de PS/MS, 3 classes de MS, 2 classes de PS/GS et 2 classes de GS.

Un poste de ZIL (remplaçant) sera rattaché sur l'école à partir de Septembre.

ATSEM : Mme Belmonte Virginie nous quitte à regret. Elle souhaitait travailler à 80 % ou 90 % et cela lui a été refusé par la mairie qui cherche une personne à 100% afin de permettre la continuité éducative (mêmes personnes au centre aéré, en garderie et en cantine).

Le recrutement d'une nouvelle personne est en cours. Ce sera un agent d'animation faisant fonction d'ATSEM.

SERVICE CIVIQUE : Lucas et Emma terminent le 30 juin. Ils nous ont été d'une grande utilité et la demande pour de nouveaux SC est faite auprès du rectorat. La directrice demande aux associations s'il serait possible de mettre l'information sur les réseaux sociaux.

Effectifs à ce jour : 71 PS (dont 3 à venir) 87 MS + 4 nouveaux 82 GS + 6 N

Total : 250 18 ps de moins que prévu et 9 radiations

Vote électronique aux élections de parents pour 2023

La directrice n'a pas d'information sur ce point pour les élections prévues le vendredi 6 octobre 2023.

Travaux sur la propriété qui jouxte l'école

Contrairement à ce que l'on aurait pu craindre il n'y a pas eu de nuisances trop importantes (sauf pour la classe 10 plus exposée mais cela reste raisonnable)

Un Rv entre M. le Maire, le promoteur et la directrice a eu lieu le 11 mai ce qui a permis de rassurer et d'obtenir des informations sur la démolition de la maison et sur les travaux à venir.

L'arrosage de la maison pour éviter la poussière a eu lieu au début de la démolition avec l'eau de la piscine.

Le Gpe s'étonne que la directrice n'ait pas été prévenue en amont du déroulement des travaux (manque de communication).

S. Gautier précise que le terrassement aura lieu en juillet, la grue sera installée en août et les gros œuvres débutera en septembre.

PROJETS PEAGOGIQUES

Sorties

- une sortie a eu lieu à la Manade Chaballier de Marsillargues pour les grandes sections de Mmes Voyat et Delzescaux.

Les enseignantes remercient chaleureusement Monsieur le Maire et son équipe qui ont organisé et financé le coût de la manade. Les élèves ont beaucoup apprécié cette sortie qui leur a permis de découvrir quelques traditions camarguaises.

- une sortie à Aigues Mortes pour les 10 classes sur 2 jours. Au programme promenade en péniche avec arrêt dans une manade, piquenique sur le bateau puis visite de Aigues Mortes et ses remparts (bus financés sur nos budgets mairie 2400 € et entrées financées par la coopérative scolaire 1970 €)

Exposition de fin d'année sur le thème des animaux

Inauguration le 26 juin de 17h à 18h30 en présence des enseignantes et atsems. Les parents pourront visiter l'expo également le mardi et le jeudi de 16h45 à 17h30. Le GPE propose d'offrir un rafraîchissement aux élèves et parents.

Expositions sur Baillargues

Les enseignantes souhaiteraient pouvoir faire découvrir à leurs élèves les expositions qui ont lieu sur Baillargues. Lors de la dernière exposition, la demande de la directrice de pouvoir aller la visiter est restée sans réponse.

Mairie : les écoles élémentaires souhaitent également pouvoir en profiter. A la dernière exposition, 275 élèves donc pas de place pour la maternelle. Selon l'exposition il sera possible d'orienter vers l'une ou l'autre des écoles. M. Ducan, adjoint à la culture, va s'occuper de notre demande.

Piscine pour les GS (année scolaire 2023/2024)

Pour la prochaine année scolaire les bus pour se rendre à la piscine ne seront plus financés par la métropole. Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment mais ce sera certainement aux communes de financer ce transport.

O. Tapie précise que du fait des réductions budgétaires en cours, la municipalité ne pourra pas financer les bus. Il propose que les classes s'y rendent avec les bus de ville qui s'arrêtent devant la mairie et qui vont jusqu'à la piscine.

Les enseignantes posent la question de la sécurité des élèves dans un bus de ville et de la concordance des horaires du bus avec les séances de piscine.

Accueil des futurs élèves

Les portes ouvertes ont eu lieu le mardi 6 juin avec de nombreux parents et enfants présents.

L'échange avec les futurs élèves des 2 crèches s'est bien passé. Les enfants du petit prince sont venus visiter sur 2 jours. Chaque groupe de la crèche municipale est venu à 2 reprises, dans les classes.

La réunion de rentrée est prévue le vendredi 8 septembre à 18h

Chaleur école :

Stores : remerciement à la mairie pour la pose des stores sur les baies vitrées du couloir. Il n'a pas encore fait très chaud mais il semble que la température du couloir ait baissé.

Il manque 1 store sur la baie vitrée située devant la classe 10 et le dortoir qui est au soleil tout l'après-midi.

S. Gautier dit que ce sont les coursives et la classe 1 situées au sud qui ont été privilégiées et que le store manquant n'est pas prévu pour le moment. A voir sur le budget 2024, la question sera évoquée en conseil municipal.

O. Tapie évoque le coût important que constitue la fabrication et la pose de ces rideaux sur mesure (24000 €)

Un parent du GPE parle de problème de déshydratation de son enfant dans la classe 10. La directrice déplore un manque de communication car elle n'a pas été consultée avant la commande des stores. Prendre l'avis de l'équipe enseignante aurait pu éviter ce genre de désagréments.

Ventilateurs et climatiseurs : chaque classe dispose d'un ventilateur. Il ne fait pas encore chaud dans les classes.

Dans les dortoirs ont été installés les climatiseurs mobiles. Pour le moment seul un des deux climatiseurs est allumé dans un des dortoirs (celui à côté de la classe 10) pour faire baisser la température avant l'installation des élèves pour la sieste.

S. Gautier signale à nouveau que la mairie ne souhaite pas que l'école utilise ces climatiseurs mobiles, gros consommateurs d'énergie. Le coût des dépenses énergétiques a fortement augmenté cette année et il est donc nécessaire de faire des économies.

La directrice souligne être tout à fait consciente du problème mais n'avoir à ce jour aucune autre solution pour faire baisser les températures dans les dortoirs pour le confort des élèves.

La directrice déplore ne pas avoir eu de retour à sa demande de rencontrer M. Carbonnel pour évoquer les points sur l'environnement (et notamment celui de l'utilisation des climatiseurs).

Une enseignante pose la question de ce qui est prioritaire : le bien-être des enfants ou les économies d'énergie ?

Mme Gautier précise que la mairie de Baillargues se préoccupe des élèves et de leur confort. Ils sont également déçus par cette école qui n'est pas à la hauteur de leurs attentes.

Hygiène des toilettes élèves

La directrice déplore ne pas avoir eu de retour depuis le dernier CE, sur la question concernant le nettoyage plus fréquent des toilettes entre classes 2 et 3.

S. Gautier précise qu'il n'y a pas eu de retour car Mme. Gaubert responsable du ménage affirme que le nettoyage a lieu l'après-midi pour toutes les toilettes de l'école.

La directrice ainsi que les autres enseignantes soulignent qu'il n'y a pas de nettoyage des wc (désinfection) mais simplement des poubelles vidées et des chasses tirées.

Mme Gautier va voir ce qu'il en est face à des positions contradictoires sur ce sujet.

ATSEM temps de travail et charte

La directrice revient sur le non remplacement de l'atsem en cas de maladie avant 6 semaines, sur les réunions mairie avec les atsems sur temps scolaire et sur la possibilité pour les atsems de récupérer leur surplus d'heures sur le temps scolaire. Il paraît impossible de faire classe normalement avec 26 élèves (ou plus) sans ATSEM. Il est étonnant que des normes d'encadrement existent sur les temps péri et extrascolaire et pas le temps scolaire.

M. Vidal précise qu'il essaye de faire le moins possible de réunions sur temps scolaire. Concernant le non remplacement des atsems en maladie avant 6 semaines, c'est le principe théorique mais dans la réalité il tentera de remplacer quelques heures, en fonction de ses possibilités.

O. Tapie souligne qu'il n'y a pas d'obligation dans les textes concernant le nombre d'atsems dans une école. La volonté de la municipalité est toutefois que les conditions d'apprentissage restent bonnes. Il informe que toutes les 6 semaines (avant chaque vacances), cinq ou six atsems auront 2 heures de réunion le mardi matin pour préparer le centre aéré.

Pour une meilleure organisation du travail en classe, la directrice demande à ce qu'un planning des réunions et des formations lui soit fourni à chaque début de trimestre.

Elle souhaite également que pour des raisons de sécurité, toutes les atsems n'assistent pas aux réunions en même temps si la réunion a lieu en dehors des locaux de l'école.

M. Vidal dit que ce n'est pas possible car il souhaite qu'elles entendent toutes la même chose pour éviter toute mauvaise interprétation. La directrice demande alors pour des raisons de sécurité une autre personne soit présente sur l'école.

Une charte des atsems est en cours de préparation et devrait être terminée pour la rentrée de septembre.

Bilan financier de la coopérative scolaire

Pour cette année scolaire :

- les recettes : COOP participation des familles : +3250 euros, vente des calendriers +1475 euros, dons des associations des parents d'élèves élus : +1750 euros, vente des photos : +1800 euros
- les dépenses : affiliation à l'OCCE (organisme de gestion des coop scolaires) -566 euros, achats de Boukinou : - 450 euros, divers achats (albums, divers projets de classe, petit matériel, Noël, la galette, Pâques, fête des parents, goûter anniversaire...) pour les classes :- 300 euros environ par classe, le spectacle de Noël : -1220 euros, achats des calendriers pour la vente : - 340 euros, intervention d'une conteuse : -280 euros, sortie scolaire : -1970 euros , bus pour 2 classes :- 280 euros.

Nous terminons l'année sur un bilan positif.

Le GPE demande à ce que les parents soient informés globalement des différentes dépenses réalisées avec l'argent de la coopérative sous forme d'une communication sur l'ENT.

La trésorière souligne que les comptes sont vérifiés par un parent de chaque association chaque année avant la clôture des comptes. Le GPE précise que cette demande est à titre d'informations auprès des parents et non de vérifications. La directrice n'y voit pas d'inconvénient.

Questions diverses des associations de parents d'élèves

GPE :

- composteur et nuisances olfactives : la directrice dit que le système de capots sur les composteurs semble fonctionner puisqu'il n'y a pas eu de mauvaises odeurs cette année même s'il faut préciser qu'il n'a pas encore fait très chaud. S. Gautier dit que depuis l'année dernière 2 tonnes de déchets ont été compostés. A partir du 1er janvier 2024, le compostage alimentaire va devenir obligatoire.
- portes incendie : la directrice dit qu'elle a réalisé un nouvel exercice pour vérifier les alarmes et la fermeture des portes après le dernier CE. Les portes fonctionnent correctement et restent aimantées en position ouvertes. L'alarme incendie s'entend correctement dans toute l'école par contre l'alarme intrusion ne s'entend toujours pas dans la classe 6 (pas de pose d'émetteur supplémentaire)

Actions GPE : le marché aux fleurs a moins bien marché que les autres années, certainement lié à la pluie. Le GPE remettra un chèque en septembre pour l'école maternelle et remercie le service jeunesse pour la décoration des 80 pots.

La directrice remercie les participants et clôture le conseil à 20h02

La directrice
Mme Chazalon Gautier



La représentante du GPE
Mme Pujet



les secrétaires de séance
Mme Perez Mme Delzescaux

